

Convention on Health Analysis and Management

CHAM 2014

Dessine-moi un système sanitaire efficient

Philippe Domy, Gérard Larcher, Christian Le Dorze, Jean Louis Touraine
Modérateur : Claude Le Pen

1. Quel serait le système de santé idéal ?

L'efficience médicale constitue le facteur le plus important de l'efficacité d'un système qui dépend tout d'abord de la qualité et de l'efficacité des acteurs. Or en France, la notion d'efficacité est souvent considérée avec suspicion.

2. Une autonomie renforcée

Le système hospitalier doit s'améliorer. La France figure parmi les pays où le secteur privé est le plus important. Le privé et le public doivent gagner en autonomie. Dans le secteur public, l'organisation régionale doit être autonome du niveau central et du pouvoir politique. L'avant-projet de loi sur la santé va malheureusement dans le sens d'une recentralisation.

Au sein du réseau de santé, les fonctions doivent primer sur les statuts et permettre de développer les partenariats. Or aujourd'hui, le statut prime sur la mission, dans la mesure où les partenariats entre hôpitaux publics éloignés sont privilégiés aux partenariats public/privé locaux.

3. La liberté de choix et la rationalisation de l'offre

La France est le seul pays alliant la liberté de choix et l'absence d'impact économique pour le patient. Ce pilier fondamental doit absolument être conservé, même s'il peut provoquer une certaine inflation. Selon lui, l'offre de soins est excédentaire par endroits et doit être rationalisée, notamment par un certain nombre de fermetures. Ces dernières, si elles détruisent des emplois dans un premier temps, permettent d'en créer dans un second temps.

4. L'hôpital public a-t-il vocation à être efficient ?

La concurrence entre les opérateurs constitue une autre vertu majeure du système de santé français, où l'hôpital public a pleinement son rôle à jouer. Par nature, l'hôpital public se doit d'être efficient. Sur ce point, Il faut souligner que les directeurs d'hôpital ne sont pas nécessairement incités à réorganiser leurs structures, puisque les déficits sont comblés en fin d'année.

5. La rationalisation des organes de décision

Une meilleure coordination entre les organes de décision nationaux et locaux s'impose. Les doublons sont à la fois coûteux et inefficaces. L'organisation compte actuellement une structure nationale, des structures locales, les soignants et les patients, sachant que les soignants n'ont qu'une confiance limitée en l'État.

6. Une liberté contrôlée

Si la liberté est nécessaire, elle ne peut pas être débridée. Un dispositif de contrôle doit permettre de garantir le principe d'égalité d'accès aux soins, alors que la couverture maladie permet au corps médical libéral de bénéficier d'une garantie de solvabilité de sa clientèle.

7. L'ampleur des réformes

La France doit affronter les réformes et non pas les éviter. Or avec un ONDAM à 2,3 % et une croissance à 0,4 %, le pays creuse son déficit et perd en compétitivité.